



Pensée de saison

«Le printemps est le peintre de la terre»
ALCUIN

AGENDA

- **Vendredi 10 mai**
Rencontre d'athlétisme USEP (ECASV)
- **Samedi 11 mai**
Championnat départemental d'athlétisme Jeunes (ECASV)
- **Mardi 21 mai**
Concours de belote (Amicale St-Félix)
- **Jeudi 23 mai**
Rencontre d'athlétisme USEP (ECASV)
- **Samedi 25 mai**
Journée festive (Jour de fête)

DIMANCHE 26 MAI
Élections Européennes
(bureaux de vote au gymnase rue des écoles)

- **Dimanche 26 mai**
Spectacle de danse à la Passerelle (Ecole de danse)
- **Samedi 1er juin**
Vide grenier et Salon des collectionneurs
- **Samedi 15 juin**
Fête de la musique
- **Mardi 18 juin**
Repas et jeux (Amicale St-Félix)
- **Jeudi 20 juin**
Remise d'ouvrages aux élèves de CM2 (Commune)
- **Samedi 22 juin**
Fête de la Plage (Syndicat du plan d'eau de la Filature)
- **Samedi 22 et dimanche 23 juin**
Journées Portes ouvertes (Expression Dessin Peinture)
- **Dimanche 23 juin**
Méhoui (UNC)
- **Vendredi 28 juin**
Fêtes des écoles (APE)
- **Dimanche 30 juin**
Rando VTT (Vététistes des Extrêmes)
- **Samedi 7 septembre**
Forum des associations (Commune)

Mairie de Smarves
Tél. 05 49 88 54 60
Fax. 05 49 52 44 36
accueil@smarves.fr
http://smarves.com



Éditorial

UN BUDGET PRÉSERVANT L'AVENIR !

La politique financière que nous conduisons depuis une dizaine d'années maintenant est basée sur la volonté de contenir la fiscalité locale, associée à une parfaite maîtrise du niveau d'endettement de la Commune. Elle n'obère pas son développement mais permet de conserver les acquis, de les développer, de répondre de nouveaux besoins, de mettre en place de nouvelles actions fortes, novatrices allant dans le sens du seul intérêt général.

Dès le début de l'année, vos élus municipaux ont débattu sur les orientations budgétaires qu'ils souhaitaient retenir pour la préparation du

budget 2019. C'est ainsi qu'ils ont décidé de ne pas augmenter la fiscalité communale malgré les grandes incertitudes sur le niveau des dotations de fonctionnement de l'ÉTAT. Seront-elles stables ? Continueront-elles à diminuer ?

Globalement, ce budget 2019 peut paraître encore ambitieux mais il s'appuie tout simplement sur les capacités financières de la Commune tout en préservant celles-ci pour les exercices à venir.

Philippe BARRAULT
Maire de Smarves

COMMUNICATION

Participation citoyenne : une sécurité partagée

Grégory LAMARCHE

Le dispositif de la participation citoyenne vise à impliquer les habitants qui connaissent parfaitement leur quartier à lutter contre la délinquance de proximité et plus particulièrement contre les cambriolages. Le principe est simple : organiser la transmission aux forces de l'ordre (gendarmerie) d'informations qu'ils peuvent recueillir sur le terrain en constatant des faits anormaux ou des comportements suspects. En aucun cas il ne s'agit de se substituer

à l'action des services de la gendarmerie nationale. En renforçant les échanges et les contacts au sein des quartiers, le concept de la participation citoyenne conjugue sécurité et lien social entre les habitants.



Un dispositif encadré

Un protocole fixe les modalités pratiques et les procédures de suivi, d'évaluation et de contrôle du dispositif participation citoyenne.

Une charte d'engagement est signée entre le maire et les volontaires (faire acte de candidature auprès de la Mairie) pour définir les limites de leur intervention, garantissant ainsi le respect des droits et des libertés individuelles. Une signalétique, mise en place aux entrées de la commune, informera les « visiteurs » mal intentionnés qu'ils entrent dans une localité dont les habitants sont vigilants, solidaires et en relation avec la gendarmerie. Pour affirmer un peu plus cette vigilance partagée vous pouvez apposer l'autocollant sur votre portail ou sur votre boîte à lettres.

« Chut ! »

Nathalie VALET

La belle saison est propice aux nuisances sonores en tous genres et aux débordements. Les conflits de voisinage sont surtout liés aux comportements qui portent atteinte à la tranquillité de tous : musique à tue-tête, soirées festives autour d'un barbecue, aboiements répétés, la liste n'est pas exhaustive !
Suivant la réglementation, les

travaux de jardinage et de bricolage peuvent être réalisés par les particuliers :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30**
- **les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**



Respectons les règles du « Vivre ensemble », respectons nos voisins !



BUDGET & FISCALITÉ

Comprendre le budget municipal

Philippe BARRAULT

Le budget 2019!

Voté le 1er avril dernier, ce budget consacre une grande partie de ses capacités à l'entretien du patrimoine bâti communal et à la voirie.

Des axes forts se dégagent de cette programmation 2019:

Le patrimoine bâti

Il nécessite chaque année des interventions relativement lourdes pour assurer sa pérennité et aussi la sécurité de celles et ceux qui l'utilisent. 145 000€ sont affectés à divers travaux dans les périmètres scolaire et associatif.

En cette année, il nous faut engager la programmation pluriannuelle des travaux de mise en accessibilité au bénéfice des personnes à mobilité réduite des 3 niveaux de la Mairie. Sans ascenseur, la Maison Commune est montrée du doigt par les Services extérieurs en charge de la vérification de la bonne accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP). Cette programmation pluriannuelle devra trouver son prolongement sur les années 2020, 2021, voire 2022. L'enveloppe financière à y consacrer approchera sans doute les 700 000€. Bien entendu, des subventions seront sollicitées mais jusqu'à quel niveau nous seront-elles accordées? Cette année, c'est un crédit de 100 000€ qui est inscrit au budget.

La pollution lumineuse, les économies d'énergie, la transition éner-



gétique sont des problématiques que nous prenons en compte dans chacune de nos études techniques, qu'elles concernent notre patrimoine bâti, l'éclairage public ou simplement notre réseau routier.

La voirie

Globalement, l'enveloppe financière qui est consacrée cette année 2019 à l'entretien, à l'amélioration de la voirie, de la signalisation routière tant horizontale que verticale, avoisine les 300 000€ dont 93 000€ sur une enveloppe communautaire.

Nous poursuivrons ainsi la sécurisation des déplacements doux en réalisant l'indispensable liaison piétonne entre le rond-point du Chêne et la rue du Plateau. Après quelques aménagements, la rue des écoles retrouvera sa vocation initiale, à savoir celle d'une voie où les enfants doivent être en sécurité, une voie où tous les déplacements à pied seront prioritaires sur les autres modes de déplacements. Cette voie ne peut plus être une voie de transit; elle est une artère qui dessert, à partir

du centre-bourg, un pôle majeur du vivre ensemble constitué des écoles, de la médiathèque du city parc, de l'espace pétanque et bientôt un espace jeux dédié à la petite enfance auquel sera adossée une plateforme fitness.

Ces deux dernières réalisations viendront conforter, valoriser la plaine de jeux des Champs de la Cadoue que nous voulons maintenant faire évoluer vers un parc intergénérationnel dynamique avec la création d'un parcours pédagogique réunissant végétal et minéral.

Ces opérations n'obèrent en rien le quotidien des autres secteurs d'actions, que ce soit la vie Scolaire, la Jeunesse, la Solidarité, la vie Economique, la vie Associative ou nos moyens de Communication.

Comme prévu, nous poursuivrons le programme d'équipement convenu avec les équipes pédagogiques de nos Ecoles: achèvement des travaux d'extension de l'école maternelle, remplacement par un espace de

jeux moderne et sécurisé, de l'ancien bac à sable et des autres jeux minés par l'âge, mise en service des locaux entièrement réaménagés de la garderie élémentaire. Ces actions marquent notre profonde volonté d'apporter aux enseignants, à nos personnels et aux élèves tous les atouts, pour les uns pour dispenser et pour les autres recevoir en toute sérénité leurs programmes d'enseignement.

Toujours attentifs à la vie associative, à ses besoins, à ses souhaits, l'année 2018 a été particulièrement relevée en matière de mise en service de nouveaux équipements (piste d'athlétisme, club house et éclairage du stade de football M. Bernard, etc). Dans la continuité de ces actions, la réfection de la salle batterie sera réalisée durant les vacances d'été pour être opérationnelle à la rentrée de septembre. Courant mai, nous lancerons de nouvelles réflexions au bénéfice de ce monde associatif local, vecteur de lien social s'il en est.

• Techniquement, les anciens ateliers municipaux sont-ils, de par la solidité de leur structure, aménageables en espaces associatifs?

• Un projet de stade de tir à l'arc à 80 m est-il transposable, finançable sur notre territoire?

Autant d'interrogations auxquelles nous voulons apporter réponse, en ayant inscrit les crédits nécessaires à des études de faisabilité et de diagnostic évidemment indispensables.

Renouvellement d'équipement dans le gymnase de la rue des écoles

Claudine PAIN-DEGUEULE

Le dynamique club Smarves Basket voit son nombre de licenciés augmenter saison après saison. Leur utilisation toujours plus intensive a eu raison des panneaux de basket d'ancienne génération qui ont été récemment remplacés par des panneaux en fibre de verre. La Présidente et son bureau ont chaleureusement remercié le Conseil municipal qui a « pris la balle au rebond » pour remplacer rapidement ce matériel. Le club pourra ainsi poursuivre sereinement une saison qui sera, n'en doutons pas, aussi brillante que les précédentes!



BUDGET & FISCALITÉ

Le budget 2019 par thématiques

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURE

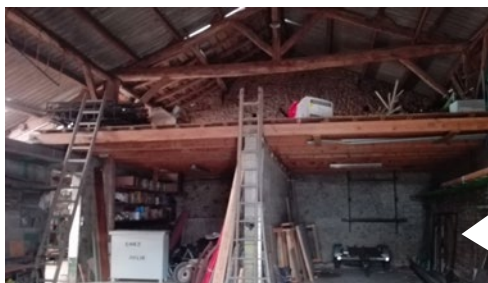
- Etude de faisabilité pour un stade de tir à l'arc 5 000 €
- Remplacement des panneaux de basket (Gymnase rue des écoles) 1 810 €
- Médiathèque : acquisitions de livres, CD, DVD, 11 000 €

URBANISME

- Lotissement de La Clorine : acquisitions foncières et travaux 200 000 €

PATRIMOINE

- Vidéo Protection 15 000 €
- Anciens ateliers municipaux (diagnostics sur ossature) 5 000 €
- Anciens ateliers municipaux (Premières études et esquisses) 10 000 €
- Réhabilitation du logement du 6 impasse de la Cadoue 30 000 €
- Gîte communal (remplacement des ouvrants) 12 000 €
- Création et aménagement du Parc municipal des Champs de la Cadoue 120 000 €
- Restaurant scolaire (remplacement de portes et réfection d'une cloison) 32 500 €
- Halle sportive et autres locaux (création d'un organigramme de clés) 3 000 €
- Défense incendie (Remplacement de 2 hydrants) 4 800 €
- Accessibilité et restructuration de la Mairie (amorce programmation pluriannuelle) 100 000 €
- Bureaux de l'ENVOL 1 500 €



Anciens ateliers municipaux

Maison 6 impasse de la Cadoue



TRAVAUX DE VOIRIE

- Vasques pour fleurissement en centre-bourg et rue de la Buffemolle 1 500 €
- Réfection des trottoirs de la Vallée des Pierres-Brunes 120 000 €
- Rue des écoles : sécurisation des déplacements 130 000 €
- Pose de bordures de trottoirs à Moulin 25 000 €
- Entretien courant de la voirie 10 000 €



VIE SCOLAIRE

- Salles des maîtres : réfection de l'installation électrique 11 500 €
- Réfection de la toiture et ravalement d'une servitude de stockage 28 000 €
- Installation d'un vidéo projecteur en école élémentaire 2 500 €

ECLAIRAGE PUBLIC

- Achèvement du programme lancé en 2018 25 000 €

SERVICES TECHNIQUES

- Acquisition de petits matériels (tondeuse, taille haie, etc) 5 700 €
- Remplacement d'un véhicule 20 000 €



Journée de la Femme Smarvoise



Dévoilement plaque J.L. Lautrette à la Maison des Associations



VOIRIE ET URBANISME

En 2019, un programme de travaux de voirie conséquent !

Alain COQUEMAS

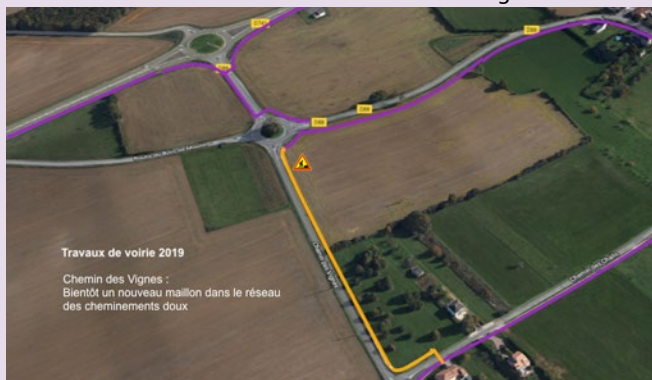
Dans le cadre du programme communautaire, l'enveloppe financière allouée à notre Commune est de 93 762€ TTC. Ont été retenues les opérations suivantes :

- Réfection en enrobé de l'intersection du chemin des chails avec le chemin des Pierres Brunes, avec dans la continuité la matérialisation de passages piétons protégés.
- Achèvement du renforcement entrepris en 2018, de la rive de

chaussée de la partie centrale du chemin du Bois de Moulin.

- A Moulin, consolidation par la pose de bordures, du pied du talus situé dans la partie urbanisée de la sortie Est du village.
- Calage et stabilisation ponctuels des accotements de la route de l'Épinette à la Bertandinière.
- Création d'une liaison piétonnière entre le rond-point du Gros chêne et la rue du Bois Boqueteau.

Le montant de ce programme s'élève à 110 000€ TTC dont 16 000€ restera à la charge de la Commune.



Travaux de voirie 2019

Chemin des Vignes :
Bientôt un nouveau maillon dans le réseau des cheminements doux



Dans le cadre du budget communal, des travaux d'envergure seront réalisés pour le réaménagement complet de la rue des Écoles. Un budget de 130 000€ TTC est prévu à cet effet.

Est également budgété un important programme de réfection de trottoirs notamment ceux du secteur de la Vallée des Pierres Brunes. Par ailleurs, l'achèvement, par l'aménageur, des voiries et espaces communs du lotissement privé du Four à chaux n'étant programmé

qu'au 3ème trimestre de cette année, les travaux communaux au droit de ce lotissement sur les rues des Coteaux et de Port Seguin ne pourront être réalisés qu'au printemps 2020.

VIE ECONOMIQUE

Et si la coiffeuse venait à vous ?

Nathalie VALET

Depuis le 1er mars, Anaïs Mesmin, coiffeuse à domicile, se déplace sur Smarves et ses alentours (10 km) pour répondre aux attentes de sa clientèle. Titulaire d'un Brevet Professionnel et après 6 ans d'expérience en salon, cette jeune mère de famille, résidant à Smarves, a choisi le concept de coiffeuse à domicile pour mieux concilier vie professionnelle et vie familiale. Coupe, couleur, mèches, permanente, rien ne manque à la gamme



des prestations qu'elle propose. Serviette, bac à shampooing, produits de coiffage, tout le matériel est fourni. La coiffure à domicile est un service qui se décline pour toute la famille. Madame, monsieur, les enfants n'ont plus qu'à s'asseoir au « salon

de coiffure maison », la coiffeuse ne va pas tarder à passer !

Contact : Anaïs Coiffure
tél 06 67 62 58 70
courriel : anais.mesmin@yahoo.fr

Charlie et les beaux couteaux !

Claudine PAIN-DEGUEULE

Après avoir suivi une formation en coutellerie à Barbezieux et une première expérience à Laguiole, Charlie Thomas a décidé de revenir au pays pour y exercer son activité de coutelier. Couteaux de cuisine, de chasse, de poche etc. la gamme des produits, tous personnalisables, qu'il propose n'offre que l'embaras du choix. La fabrication artisanale d'un coutelas - chaque pièce est unique et chaque lame a sa technique - peut nécessiter jusqu'à 30 heures



de travail. Charlie Thomas quitte parfois son atelier pour venir présenter sa production artisanale sur le marché du mercredi. A cette occasion le coutelier peut se faire rémouleur en affûtant et polissant couteaux, ciseaux, sécateurs et autres matériels acérés, redonnant ainsi vie à tous types de lames.

Contact : Charlie Thomas
tél 06 79 80 32 09
courriel : charliethomascoutelier@gmail.com



Dévoilement de la plaque JL Lautrette à la Maison des Associations



Opération « Nettoyons la nature »

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Opération « Nettoyons la nature »

Vincent BILLY

Ce samedi matin 6 avril, une quinzaine de personnes ont bravé la pluie et répondu à l'appel. La collecte a été malheureusement trop bonne : pneumatiques, plastiques de tous types, canettes métalliques et en verre. C'est surtout le long de la route POITIERS - LES ROCHES PREMARIE que l'on constate la

présence de nombreux déchets issus sans aucun doute de l'important trafic routier qui l'emprunte (10 000 véhicules/jour). En revanche, c'est dans la nature la plus isolée que l'on découvre des encombrants les plus hétéroclites.

Ce ne peut être qu'ensemble, par une vigilance continue, par nos actions de sensibilisation, que nous arriverons à limiter, à faire disparaître ces dépôts sauvages.

PATRIMOINE

Réhabilitation de la garderie

Michel GODET

Dans les années 1970, lors de la conception puis de la construction de cet imposant corps de bâtiment qui abrite, entre autres, 5 classes élémentaires, cette salle de 130 m² à vocation polyvalente fut aménagée pour accueillir la première garderie scolaire. Situé à l'entrée du groupe scolaire ROGER PAIN, ce lieu n'avait bénéficié d'aucune réhabilitation hors quelques couches de peinture sur les murs et de petits travaux d'intérieur.

Il a donc fallu tout repenser pour répondre aux besoins, aux obligations normatives notamment en matière de traitement de l'air et aussi pour rendre ces lieux agréables et cela sans pouvoir pousser les murs. Les travaux commencèrent en juillet avec les emplois 16 /18 ans pour le retrait des meubles, des moquettes



murales et du flocage des plafonds en polystyrène. Dans le même temps, une consultation auprès d'entreprises était lancée par la Commune pour les travaux suivants : désamiantage, isolation intérieure, pose de plafonds phoniques, éclairage basse consommation, électricité, chauffage, menuiseries intérieures, cloisons,

sanitaires et traitement de l'air.

Pour répondre aux normes de la qualité de l'air dans les locaux scolaires et de la petite enfance, deux centrales double flux sont installées dans les grandes salles, une sonde CO² à affichage garantit le renouvellement de l'air et sa qualité. Les autres locaux, sanitaires, office, bureau /dortoir sont aérés par une VMC. Ce réaménagement de la garderie a été réalisé en concertation étroite avec les enseignants et les per-

LA COMMUNE VOUS OFFRE CE SACHET

Pourquoi ce sachet de graines mellifères ?

Depuis plusieurs années, la Commune, s'est engagée pour préserver la qualité de l'eau, protéger la faune et la flore et bannir les pesticides de l'entretien de tous ses espaces. Des plantations d'arbres ont été effectuées et une gestion différenciée des espaces verts a été mise en place. La valorisation du Coteau de Tout Vent a été confiée à l'association qui porte le même nom pour qu'elle en fasse un espace de sensibilisation pour la biodiversité. Dernièrement, dans le cadre du mouvement national « Nous voulons des coquelicots », des citoyens Smarvois s'investissent pour sensibiliser chacun à la nécessité du zéro pesticide.

Partageant pleinement ces démarches et soutenant d'être toujours l'un des protagonistes, le Conseil municipal a décidé d'apporter cette année à chacun d'entre vous la possibilité d'en être également acteur. En effet, chacun peut chez soi faire quelques gestes simples pour aider les abeilles et autres espèces à polliniser la nature.

En offrant à chaque foyer ce sachet de graines mellifères, la municipalité vous invite à les semer dans un coin de votre jardin ou dans un parterre. Cette zone deviendra rapidement un espace de biodiversité fort apprécié des insectes butineurs.

Ensemble, évacuons tout pesticide et herbicide de nos jardins !

Plantez, semez un jardin favorable aux insectes pollinisateurs !

Aménagez un point d'eau pour qu'ils puissent prospérer. !

La planète ne s'en portera que mieux !

sonnels communaux en charge des enfants, de la maintenance et de l'entretien des lieux.

La commission Patrimoine a tout mis en œuvre avec les entreprises pour que cette garderie, qui ouvrira au retour des vacances de Pâques, soit fonctionnelle et agréable pour les enfants, les parents et les personnels. Son coût final pour le budget communal avoisinera les 130 000 €.

VOIRIE ET URBANISME

Inédit à Smarves : bientôt un jardin public !

Philippe BARRAULT

En décidant d'aménager de manière plus structurée, l'espace en herbe situé à l'Est du City parc et s'étirant jusqu'à l'EHPAD du Clos des Chênes, le Conseil municipal veut y créer un espace de vie, de détente, de convivialité, d'échanges intergénérationnels.

La biodiversité y restera présente avec la gestion différenciée d'une partie du territoire. La création d'un arboretum associé à un parcours pédagogique sur les différentes roches viendront la renforcer

Pour les 0 à 5 ans, une petite aire de jeux associée à un espace pour les 6/11 ans, offrira aux

parents les conditions optimales de sécurité. A quelques mètres, des modules fitness permettront la pratique, en toute liberté, du sport santé. Ici et là, des coins repos avec bancs inviteront à la sérénité. Avec un début des travaux à la mi-juin, l'ouverture au public pourrait avoir lieu à la mi-juillet.

Vos élus veulent faire de ce lieu un espace prisé par les habitants de la Commune car ouvert à toutes les générations. Chacun devra pouvoir s'y promener en toute quiétude et dans d'excellentes conditions. Pendant que les parents sortiront les pique-niques, les enfants s'en donneront à cœur joie sous les yeux des aînés du Clos des Chênes. Le City stade résonnera des exclamations ponctuant les tirs victorieux. Au terrain de pétanque, les carreaux seront de mise avant que fanny ne fasse quelques apparitions.



Oui le «Vivre ensemble» Smarvois sera là aussi réalité !



Repas des aînés



Une visite de quartier à Moulin

COMMUNICATION

Ecobuage : attention au retour de flamme !

Nathalie VALET

Si vous possédez un jardin, vous vous êtes sans doute déjà demandé

avoir coupés. L'écobuage mal maîtrisé pour simplement se débarrasser de ces déchets verts est une pratique à risques qui provoque trop souvent des incendies. Selon l'arrêté Préfectoral du 24/05/17, le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel est interdit toute l'année sur l'ensemble du département de la Vienne. Ces dispositions ont été prises pour renforcer la prévention des incendies et préserver la qualité de l'air. Des solutions alternatives existent, telles que le broyage, le compostage et le dépôt en déchetterie.



que faire de vos végétaux (herbes, branches et autres résidus) après les

Pour sauver une vie

Claudine PAIN-DEGUEULE

Chacun sait qu'en cas de défaillance cardiaque, chaque minute compte. Pour pouvoir agir rapidement, la Commune a installé sur son territoire 5 défibrillateurs cardiaques :

- à la Halle sportive M. Bernard (en façade)
- à l'espace Rabelais (en façade)
- au stade de la Futaie (adossé au club house)
- à l'école Roger Pain (en façade)
- place de la Mairie (dans la niche du muret)

IMPORTANT : Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un Défibrillateur Automatisé Externe. Il suffit de suivre les instructions données par l'appareil.



Défibrillateur place de la Mairie

Visites de quartiers

Nathalie VALET

Poursuivant leurs déplacements dans les quartiers de la Commune, le Maire, Philippe Barrault, et les élus sont allés à la rencontre des habitants durant ces dernières semaines. Habités à ces rendez-vous de proximité où chacun(e) peut s'exprimer sur différentes thématiques, les Smarvois ont répondu présent. Les préoccupations majeures portent sur la voirie, l'éclairage public, la circulation, l'environnement ; des réponses sont d'ores et déjà apportées aux questions prioritaires :

- Vallées des Pierres Brunes : réfection des trottoirs ;

- Château d'eau : marquage et pose d'un panneau « rappel 50 km » en remontant la rue pour pallier la vitesse excessive ;
- Moulin : pose de bordures de trottoirs ;
- Rue Champs des Roches : ajout « sauf vélos » concernant l'interdiction

Les projets d'enfouissement des lignes téléphoniques ou l'installation de la fibre optique sont, quant à eux, des chantiers importants avec un coût financier colossal qui nécessitent des études plus approfondies que la municipalité continue de mener.

VIE SCOLAIRE

Les inscriptions en maternelle des enfants nés en 2016 et pré-inscriptions des enfants nés en 2017 s'effectuent en mairie. Merci de vous présenter avec le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille et un justificatif de domicile.

Des caméras nomades de vidéo protection ?

Philippe BARRAULT

Depuis bien longtemps déjà et de manière récurrente, nous sommes confrontés à des incivilités de toutes natures : abandons sur le domaine public de déchets de toutes sortes, dégradations sous le préau de la Mairie, aux abords de la médiathèque, du city parc, du périmètre scolaire et jusqu'à des vols de fleurs dans le cimetière communal, etc. Tant que je l'ai pu ou que je peux le faire, j'ai moi-même été amené à sermonner des contrevenants adultes, à rencontrer des jeunes, mais une lassitude générale citoyenne s'est fait jour devant des

coûts de réparations de plus en plus élevés.

S'inspirant des solutions retenues par des Communes voisines ou de même importance que Smarves, vos Elus municipaux étudient d'éventuelles installations d'un système de vidéo protection avec caméras nomades. Il s'agit bien d'un système de vidéo protection des biens et des personnes et non d'un système de surveillance systématique des allées et venues des personnes. Seuls pourraient visionner ces enregistrements, les enquêteurs en charge du traitement des plaintes déposées.



Stop aux dégradations impunies, stop aux incivilités du quotidien !



un banc dans le Clain

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

ROUSSEL Timéo	09/01/19
POUPARD Ange	24/01/19
POUPARD Léa	24/01/19
TRILLAUD Elya	31/01/19
BOYEAU Saïan	03/02/19
DUTERTRE Anaé	07/02/19
LE GUYADER Lison	09/02/19
SYPOWSKI Adèle	28/02/19
PINEAU LAVOR Mano	01/03/19
DELMAS Jade	05/03/19
PREVOT Matilda	16/03/19
GIRARD Robin	06/04/19
ISSA Kenaël	08/04/19

MARIAGES

DEZOUCHE Damien et CAUPENNE Ingrid 18/01/19

DECES

COUV RAT Dominique épouse MURE-RAVAUD	04/01/19
LACOMBE Michel	16/01/19
MIMAU LT Aurélie, veuve RAGEAU	02/03/19
SCHÜTZ Guy	03/03/19
PAVAGEAU Marie-Madeleine veuve MOULIN	08/03/19
BEAU Ghislaine épouse TITTON	08/03/19
DEVILLER Louis	24/03/19